

Qu'est-ce que l'Ordonnance sur la sécurité d'exploitation ?

Tout ce que vous devriez savoir sur l'Ordonnance sur la sécurité d'exploitation !

À qui cette ordonnance s'adresse-t-elle ?

L'Ordonnance sur la sécurité d'exploitation s'adresse aux employeurs et régleme la mise à disposition des moyens de travail aux employés.

L'origine de l'Ordonnance sur la sécurité d'exploitation remonte à l'an 2002.

En date du 01/06/2015, la nouvelle version de l'Ordonnance allemande sur la sécurité d'exploitation (BetrSichV) est entrée en vigueur et s'accompagne de plusieurs changements.

Quelles exigences découlent-elles de l'ordonnance ?

Voici les grandes lignes de l'Ordonnance sur la sécurité d'exploitation :

- Évaluation des risques
- Maintenance
- Entretien
- Réparations
- Modification des moyens de travail

Où se situent les problèmes ?

La création d'évaluations des risques spécifiques aux postes de travail et leur contrôle régulier. Cette procédure n'est donc jamais terminée.

La revendication que les moyens de travail doivent refléter l'état actuel de la technique a de lourdes conséquences.

Nouveautés importantes

- L'agencement des moyens de travail évoluant avec l'âge
- La considération de menaces psychiques
- Une simplification en ce qui concerne l'évaluation des risques pour les moyens de travail « simples »
- Modification pour les obligations de communication en présence d'accidents et de sinistres

Qu'est-ce que l'Ordonnance sur la sécurité d'exploitation ?

Lors du choix et de l'achat des moyens de travail, il incombe à l'employeur de commencer par l'évaluation des risques. Cela doit permettre de choisir les moyens de travail en veillant à garantir une utilisation en toute sécurité des moyens de travail employés. La compatibilité du moyen de travail avec l'utilisation prévue, les déroulements du travail et l'organisation du travail sont ici au centre des préoccupations.

La présence du marquage CE ne suffit pas pour pouvoir utiliser le moyen de travail. C'est la raison pour laquelle l'Ordonnance sur la sécurité d'exploitation exige systématiquement de procéder à une évaluation des risques pour l'utilisation respective d'un moyen de travail.

La protection automatique pour les anciens appareils et machines appartient dorénavant enfin au passé !

Il est indispensable de moderniser les équipements existants

- Tous les appareils et machines devront dorénavant refléter l'état actuel de la technique du point de vue de la sécurité technique

Quel est l'état actuel de la technique ?

Les normes européennes jouent ici un rôle important, car elles reflètent en grande partie l'état actuel de la technique. Les appareils et machines, qui ne sont pas conformes à ces normes européennes actuelles, sont donc réputés non conformes en matière de sécurité. La protection automatique, si elle devait effectivement avoir existé, appartient donc définitivement au passé.

Quelles normes sont-elles importantes ?

Quelles normes sont importantes pour l'utilisation de palonniers à ventouses ?

Selon l'état actuel de nos connaissances, il s'agit de deux normes lorsqu'il est question de transport du verre :

La norme EN 13155 est importante pour tous les palonniers à ventouses, elle porte l'intitulé :
Palans – Sécurité – Moyens de suspension de charge autonomes

Les utilisateurs, qui déplacent également des vitres à l'aide du palonnier à ventouses, doivent également observer la norme EN 13035, parties 1 et 2. Ceux qui pensent encore que la norme EN 13155 ne s'applique pas aux élévateurs de verre roulants, qui ne sont pas suspendus de manière autonome à un crochet de palan, verront qu'ils sont dans l'erreur. La norme EN 13035 impose également le respect de la norme EN 13155 pour les appareils qui déplacent du verre à l'aide de ventouses à vide.

Qu'est-ce que l'Ordonnance sur la sécurité d'exploitation ?

La conséquence

Conformément à la norme EN 13155, tous les anciens appareils doivent être modernisés avec les dispositifs d'alarme appropriés dans la mesure où ceux-ci doivent constituer des moyens de travail sécurisés. Le vide doit être surveillé et l'utilisateur averti, même en cas de panne de courant. Les mouvements doivent uniquement être exécutés au moyen de dispositifs d'homme mort et bien plus encore.

Source : Revue spécialisée allemande « VDMA-Nachrichten », Mai 2015